

INTRODUCTION

Comme il est de tradition, un Colloque International a été organisé parallèlement à la 9^e Assemblée générale de l'ICOMOS. Le Comité national suisse a l'honneur d'accepter le rôle d'hôte à cette réunion. En accord avec le Bureau et le Comité exécutif, le Comité national suisse a choisi comme thème de ce colloque «ICOMOS, un quart de siècle d'existence: bilan et avenir» afin de traiter de trois sujets fondamentaux pour l'avenir de l'ICOMOS et coïncidant avec le 25^e anniversaire de notre organisation.

C'est ainsi que les sous-thèmes suivants ont été proposés à la discussion:

1. Bilan et avenir
2. Charte de Venise
3. Expérience et formation

1. Bilan et avenir: ce thème doit permettre une réflexion objective et approfondie sur l'activité de l'ICOMOS pendant ce quart de siècle, sur tout ce qui a été fait. De cette analyse, de cette vision des missions accomplies, il faut alors définir les missions restant à remplir, leur degré d'importance et d'urgence et dresser, ou esquisser, le plan de l'activité souhaitée pour l'avenir de l'ICOMOS.

2. Charte de Venise: il est proposé de réfléchir sur la façon dont la Charte de Venise est comprise, interprétée et appliquée, sans qu'il s'agisse nullement de la remettre en question, mais de se demander par exemple comment répondre à la question: restauration = conservation ou rénovation? Et aussi, quels sont les articles de la Charte qui seraient éventuellement inapplicables dans votre pays et pour quelles raisons, compte tenu du texte de la Charte qui précise d'emblée, 2^e alinéa:

«... *tout en laissant à chaque nation le soin d'en assurer l'application dans le cadre de sa propre culture et de ses traditions*». Dans cette réflexion, il faut associer à la Charte de Venise les autres documents fondamentaux de l'ICOMOS qui en sont les émanations, comme la Charte des villes historiques, par exemple, la Charte des jardins historiques et toutes les autres recommandations. En effet, il est essentiel pour l'ICOMOS d'assurer le respect des textes fondamentaux qui ont été promulgués au cours de ce premier quart de siècle afin que leur message ne reste pas lettre morte mais devienne une réalité bien vivante.

3. Expérience et formation: comment transmettre l'expérience en matière de restauration pour assurer la formation des responsables de la sauvegarde du patrimoine (conservateurs, architectes, restaurateurs d'art, archéologues, artisans, etc.). Il s'agit là d'un problème très grave car les expériences en matière de conservation du patrimoine architectural, si elles sont très difficiles à acquérir, sont tout aussi difficiles à transmettre à ceux qui doivent reprendre le flambeau et il est indispensable de trouver dans ce domaine une méthode aussi efficace que valable.

Organisation

Afin d'obtenir un échange de vues aussi complet que possible, il a été prévu d'organiser le colloque d'une façon quelque peu différente de celle des colloques passés. Chaque Comité national et chaque Comité international spécialisé a été sollicité pour présenter un rapport collectif sur les sous-thèmes, offrant ainsi sur la thématique générale proposée les vues des entités nationales et des disciplines particulières.

Des communications individuelles ont été reçues qui apportent un complément à celles des Comités nationaux et internationaux. Mais il n'y aura pas, au cours du colloque, de présentations détaillées de communications. Cela afin d'éviter les «monologues» qui ne laissent pas de temps aux débats. Les communications seront disponibles avant le colloque. Un rapporteur général ainsi qu'un président et un rapporteur par sous-thème, présenteront des résumés thématiques d'ensemble et dirigeront des *discussions* fondées sur les documents reçus par tous les participants.

De cette façon, le Comité national suisse espère qu'il sera possible de tenir un colloque au plein sens du terme et qui traitera sans contrainte ni restriction aucunes des problèmes cruciaux qui affectent l'ICOMOS aujourd'hui.

Les discussions que nous espérons aussi vivantes et sérieuses que possible devraient conduire à des conclusions ou à des recommandations à faire approuver par l'Assemblée générale et qui seront décisives pour le futur de notre organisation.

Comme certains comités ont choisi de ne faire qu'un seul rapport sur les trois sous-thèmes ou de ne traiter qu'un thème, il n'a pas été possible de regrouper les communications par sous-thème. Par ailleurs comme celles-ci représentent pour la plupart l'opinion d'un groupe national sur les sujets proposés, il aurait été erroné de diviser les

textes reçus. Ceux-ci apparaissent donc en ordre alphabétique (anglais) de noms de pays. Une deuxième section renferme les communications des Comités internationaux en ordre alphabétique (anglais) de spécialisation. Enfin la troisième section est consacrée aux communications individuelles en ordre alphabétique (anglais) de noms d'auteurs.

Nous espérons que cette formule conviendra à tout le monde. Si chaque participant quitte Lausanne à la fin du colloque avec la satisfaction d'avoir contribué de façon constructive au développement, à l'enrichissement et au renforcement de l'ICOMOS et des idéaux qu'il défend, nous saurons que nous n'aurons pas failli à notre tâche.

Claude Jaccottet
Président du Comité National Suisse de l'ICOMOS
Président du Colloque International de l'ICOMOS 1990

THE VENICE CHARTER

LA CHARTE DE VENISE

LA CARTA DE VENEZIA